GE Healthcare

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - Belgique Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Nom du produit EGFP-C1-MAPK14 vector Screening

Numéro de catalogue 67-6101-14

Composant Nombre NIF2060

Type de produit Liquide.

<u>Identification de la société/entreprise</u>

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Numéro de téléphone d'appel d'urgence
Amersham Place
Little Chalfont Swedish Poisons Information Centre :

Buckinghamshire HP7 9NA +46 (0)8 331 231

England +44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

Belgique GE Healthcare Europe GmbH 0800 73888

Branch office Benelux Kouterveldstraat 20 1831 Diegem

2. Identification des dangers

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Non classé.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit ne contient pas d'ingrédients dangereux en quantités suffisantes pour nécessiter une déclaration dans cette section, conformément aux règlements de l'UE ou aux règlements nationaux.

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Ingestion Ne pas ingérer. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un

médecin.

Protection des sauveteurs Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation

appropriée.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.



Référence 67610114

Date de validation 11 Novembre 2008



Page 1 de 4

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

UtilisablesUtiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut

provoquer l'explosion du conteneur.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection

respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuellesAucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de

appropriee. Evacuer les environs. Empecher l'acces aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement

de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de

l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota: Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour

l'élimination des déchets.

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement

accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise

autorisée de collecte des déchets.

7. Manipulation et stockage

Manipulation Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire

ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au

personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute

contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Stockage

Recommandé Utiliser le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Non disponible.

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des composants pour lesquels des contraintes liées à l'exposition existent, utiliser des enceintes de protection, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres moyens de contrôle automatiques intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien inférieur aux les limites recommandées ou légales.

Protection respiratoire Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air,

parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection

respiratoire retenu.

Protection des mainsLe port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée,

est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le

préconise.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque

indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées

ou aux poussières.



Référence 67610114 Page 2 de 4

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser Protection de la peau

ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de

procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de

l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux

acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect

Liquide. État physique Incolore. Couleur Inodore. Odeur

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

7 [Conc. (% poids / poids): 100%]

Non explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge Propriétés d'explosivité

statique, chaleur, chocs et impacts mécaniques, matières comburantes, matières réductrices, les matières

combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins et l'humidité.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité Le produit est stable. Matières à éviter Aucune donnée spécifique.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé Très faible toxicité pour les humains ou les animaux.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Aucune donnée spécifique. Inhalation Ingestion Aucune donnée spécifique. Peau Aucune donnée spécifique. Yeux Aucune donnée spécifique.

12. Informations écologiques

Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur l'environnement

Non disponible. Conclusion/Résumé Conclusion/Résumé Non disponible.

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.



Référence 67610114



Page 3 de 4

Considérations relatives à l'élimination 13.

Méthodes d'élimination des

déchets

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact

avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel

que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

<u>Informations</u> <u>réglementaires</u>	Numéro ONU Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> <u>d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>	Autres informations
Classe ADR/RID	Non - réglementé.	-	-		-
Classe IMDG	Not regulated	-	-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated	-	-		-

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Phrases de risque Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

Applications industrielles. Utilisation du produit

Indéterminé. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

16. **Autres informations**



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

Date d'impression 11 Novembre 2008 Date de la précédente édition Aucune validation antérieure

Date d'édition 11 Novembre 2008

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence 67610114

